

5 ÉTAPES SIMPLES

POUR RECYCLER LES PILES ET LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Étape 1

INSTALLEZ la boîte de collecte bien en évidence dans un endroit surveillé, mais accessible. Vous avez besoin de plus de boîtes? Contactez-nous au 1-888-224-9764 ou par courriel à info@appelarecycler.ca pour recevoir vos boîtes.

Étape 2

PLACEZ individuellement, dans les sacs fournis, les piles et les batteries au lithium, lithium-ion et plomb-acide. Toute autre pile (alcalines, Ni-Mh, Ni-Cd) peut être placée directement dans la boîte. Si vous n'avez plus de sacs, recouvrez les extrémités de ruban adhésif.

Étape 3

DÉPOSEZ la pile ou la batterie dans la boîte.

Étape 4

VÉRIFIEZ que la boîte est bien pleine.

- Elle ne doit pas contenir d'ordures.
- Ne remplissez pas la boîte au-delà de sa capacité (30 kg maximum). Si la boîte se brise, utilisez-en une nouvelle.

Étape 5

FERMEZ la boîte selon les instructions. Un connaissance de retour, prérempli et prépayé, est collé sur la boîte. Vous n'avez plus qu'à contacter le transporteur pour expédier la boîte.



Piles et batteries acceptées :

Piles à usage unique
Piles rechargeables à hydrure métallique de nickel (Ni-MH)
Piles rechargeables au nickel cadmium (Ni-Cd)
Piles rechargeables au nickel zinc (Ni-Zn)
Piles rechargeables au lithium-ion (Li-Ion)
Petites piles scellées au plomb acide (PPSPA)
Téléphones cellulaires (et leurs piles) qui pèsent moins de 5 kg chacun

Questions?

Contactez 1-888-224-9764 ou par courriel à info@appelarecycler.ca

Piles NON acceptées:

Les piles humides au nickel cadmium
Les piles humides au plomb acide d'auto

Appel à Recycler, 2015. Tous droits réservés.

*Au Québec, Appel à Recycler n'est pas l'organisme reconnu chargé de la collecte et du recyclage des téléphones cellulaires.